District Saône et Loire de Football

Siège social: 234 Avenue d'Alembert Zone Coriolis 71210 TORCY



COMMISSION DES JEUNES

PV n°7 du 26 novembre 2024

Présents: MM. BRAY, BOUCHER, NASSISI, ROBERJOT, JACQUET, CHAMBON, PUGET, MOSCATO,

SOUFI, THIBERT

Assiste: MELICQUE Damien

Référente administrative : MME MELICQUE

FOOT ANIMATION

SUIVI DES ENGAGEMENTS JEUNES 24/25

Catégorie	U7	U9	U11	U13	U15	U18	U13F	U15F	U18F (à 8 et à 11)
Equipes	150	203	150	118	73	59	8	14	7
Evolution n-1*	-7	-15	+1	-4	+1	+4	+2	-1	+3

Outil FAL:

Après une mise en route progressive, les retours de plateaux U7/U9/U11 sont plutôt efficaces (100% de retours en U11 sur les 2 dernières dates). Le déploiement optimal prend du temps. L'accès par FOOTCLUB pour les éducateurs restent cependant encore limité mais indispensable pour une maîtrise de l'outil. L'accès par le site du District 71 est à prioriser pour le grand public (famille).

La commission rappelle que des fiches de procédures d'utilisation de FAL ont été envoyées aux clubs et sont disponibles sur le site du District rubrique PRATIQUES→ INFORMATIONS GENERALES

FESTIVAL U11

La commission valide les équipes qualifiées du TOUR 1 sur le FESTIVAL U11 SPORT COMM et AEF

Tour 2 le 08/02

16 aroupes de 3 équipes

Qualification du premier de chaque

groupe pour la finale du 12/04/2025

Tour 1 FESTIVAL U11:

SPORT COMM: 48 équipes pour le Tour 2

Site 1: EPINAC - GIVRY ST DESERT

Site 2 : CHAGNY - RULLY FONTAINES

Site 3: SGPB - SORNAY

Site 4 : SENNECEY LE GRAND - MELLECEY MERCUREY

Site 5 : ORIONS - BLANZY US

Site 6: CHALON FC - CHAMPFORGEUIL

Site 7: GUEUGNON FC - SUD FOOT 71

Site 8: MONTCEAU - ST VALLIER

Site 9: VERDUN - GERGY VERJUX

Site 11: LE CREUSOT JO - LE BREUIL

Site 10: ST MARCEL - RCBS Site 12: CRECHES - HLS

Site 13 : MONTCHANIN - PALINGES

Site 14: LOUHANS CUISEAUX FC - SAGY

Site 15: MACON FC - TRAMAYES

Site 16: MACON UF - LA ROCHE VINEUSE

Site 17: DIGOIN FCA - ST AGNAN

Site 18: VARENNES LE GRAND - BUXY

Site 19: PARAY USC - LA CLAYETTE

Site 20 : CLUNY US - GJ ES NORD MACONNAIS (jonglerie)

Site 21: ST SERNIN - JSTEL

Site 22: CHATENOY - ST REMY

Site 23: SANVIGNES - GENELARD PERRECY (jonglerie)

Site 24 : ROMANECHE LA CHAPELLE - VENDENESSE LES CHAROLLES

AEF: 24 équipes pour le Tour 2

Site 1: GUEUGNON FC 2 - JSTEL 2

Site 2: MACON UF 2 - CRECHES 2

Site 3: CHALON FC 2 - CHATENOY 2 Site 4: MELLECEY MERCUREY 2 - CHAGNY 2

Site 5: MONTCEAU FC 2 - ORIONS 2

Site 6: MONTCHANIN 2 - ST SERNIN 2

Site 7: GJ ES NORD MACONNAIS 2 - MACON FC 2

Site 8: PARAY USC 2 - SUD FOOT 2 (jonglerie)

Site 9: ST MARCEL 2 - GERGY VERJUX 2

Site 10: SGPB 2 - VARENNES LE GRAND 2

Site 11: LOUHANS CUISEAUX FC 2 - SAGY 2

Site 12: HLS 2 - LA ROCHE VINEUSE 2



8 groupes de 3 équipes

Qualification du premier de chaque groupe pour la finale du 12/04/2025

U13

La commission valide les équipes qualifiées du TOUR 1 sur le FESTIVAL U13 FOOT et DISTRICT

Tour 1 FESTIVAL U13

FESTIVAL FOOT PITCH : 36 équipes pour le Tour 2

Site 1: SANVIGNES - MONTCHANIN

Site 2: JSTEL - GENELARD PERRECY

Site 3: PALINGES - USBG

Site 4: LE BREUIL - ST SERNIN

Site 5 : FC MACON BOURGOGNE SUD (jonglerie) – LA ROCHE VINEUSE (jonglerie)

SITE 6: LA CHAPELLE ROMANECHE - HLS

Site 7: SENNECEY LE GRAND - GJBN Site 8: TOURNUS - BRESSE C3S

Site 9: LA CLAYETTE - SUD FOOT 71

Site 10: VENDENESSE SUR ARROUX - VITRY EN CHAROLLAIS

Site 11: SORNAY - CUISEAUX VARENNES

Site 12: non joué (report au samedi 19/01/2025; club support: CHALON ACF)

Site 13: ST MARCEL - VARENNES LE GRAND

Site 14: BUXY - CHALON ACADEMIE

Site 15: CLUNY US - GJ ES NORD MACONNAIS

+ 6 équipes non-accédants en U13 R2

Tour 2 le 01/02

11 aroupes de 3 ou 4 équipes

Qualification du premier de chaque groupe (11) + les équipes U13 R1/R2 (5 équipes) pour la finale du 05/04/2025 (FINALE à 16 équipes)

AEF: 29 équipes

Equipes éliminées Tour 1 FESTIVAL FOOT PITCH



Tour 2 le 08/02

8 groupes de 3 ou 4 équipes

Qualification du premier de chaque pour la finale du 22/03/2025 (FINALE à 8 équipes)

DISTRICT : 24 équipes pour le Tour 2

Site 1: MACON UF 2 - LA ROCHE VINEUSE 2

Site 2: GUEUGNON FC 2 - MONTCHANIN 2 (jonglerie)

Site 3: PARAY USC 2 - SUD FOOT 71 2

Site 4: LOUHANS CUISEAUX FC 2 - SORNAY 2 Site 5: CHATENOY 2 - CHALON ACF 2

Site 6: MELLECEY MERCUREY 2 - SGPB 2

Site 7: ST MARCEL 2 - SENNECEY LE GRAND 2

Site 8: MONTCEAU FC 2 - CLUNY US 2

Site 9: LE CREUSOT JO 2 - CHAGNY 2

Site 10: GJ ES NORD MACONNAIS 2 - TOURNUS 2 (jonglerie)

Site 11: BLANZY US 2 - ST FORGEOT 2 Site 12: MACON FC 2 - HLS 2



Tour 2 le 08/02

8 groupes de 3 équipes

Qualification du premier de chaque pour la finale du 22/03/2025 (FINALE à 8 équipes)

Championnat U13:

Concernant la journée U13 D2, D3 reportée du 23/11/2024, n'ayant pas de samedi disponible la commission laisse aux clubs la possibilité de jouer leur rencontre en semaine (en avisant le district) avec pour date limite le 21/12/2024.

Les rencontres non jouées avant cette date seront neutralisées, la commission des jeunes sera invitée a prendre en compte la situation pour l'établissement des groupes phase 2.

En prévision de la phase 2 U13/U15/U18, la commission valide les organisations suivantes :





CATEGORIE U13 – Saison 2024/2025

Règlement CHAMPIONNAT U13 R2 – Article 52 Règlement LBFC applicable au 01/07/2024



tch Aller-Retour. s. Pour chaque match, les

Il est composé de 24 équipes réparties en 4 groupes géographique de 6 équipes se rencontrant en match Aller-Retour. La commission régionale compétente détermine la composition des groupes et organise les rencontres. Pour chaque match, les clubs devront désigner un dirigeant Tuteur pour l'arbitrage des jeunes par les jeunes. En sus de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, un défi jonglerie devra être réalisé avant chaque match par les équipes. Des bonus pourront être obtenus par les équipes conformément au règlement spécifique « Défi jonglerie »,

Les 24 équipes comprennent : Les équipes classées de la 7ème à la 10ème place du championnat U13 R phase Automne participent à cette phase Printemps, auxquelles s'ajoutent 20 autres équipes qui seront sélectionnées au sein de chaque district au prorata du nombre d'équipes engagées et ayant terminé la saison sportive n-1, avec un minimum de 2 équipes par district.

Chaque district organise selon ses modalités une phase automne dans la catégorie U13. Chaque district, par l'intermédiaire de sa commission compétente, devra transmettre à la Ligue, pour le 31 janvier, délai de rigueur, le nom des équipes qualifiées pour participer à la phase printemps, sous réserve de vérifier préalablement que ces dernières répondent à l'obligation d'encadrement, à savoir, un licencié « Educateur » ayant, à minimum, suivi la formation du CFI U10-U13.

Les clubs ayant disputé les championnats U13 R1 et U13 R2 peuvent candidater au championnat U14 R la saison suivante.

U15





CATEGORIE U15 - Saison 2024/2025





Championnat U15 R2:

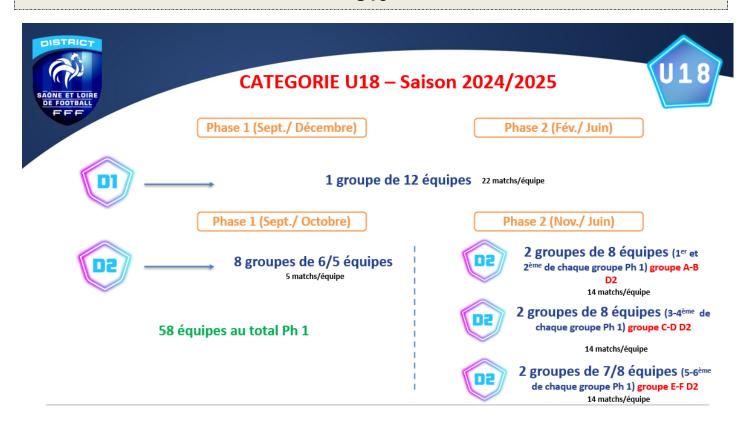
Ce championnat se déroule en une phase printemps organisée par la Ligue.

Chaque district organise selon ses modalités une phase automne de la catégorie U15. De cette phase automne, 24 équipes seront retenues pour participer à la phase printemps en Ligue. Ces 24 équipes seront sélectionnées au sein de chaque district au prorata du nombre d'équipes engagées ayant terminé la saison sportive N-1 dans la catégorie U15 à 11.

Pour accéder à la phase Printemps, l'équipe devra être encadrée par un licencié « Educateur » ou « Animateur » ayant, à minimum, suivi la formation du CFI U14-U19. Chaque district devra transmettre à la Ligue, pour le 31 janvier, délai de rigueur, le nom des équipes qualifiées pour participer à la phase printemps.

Cette phase, gérée par la Ligue, se déroule en 4 groupes géographiques de 6 équipes. La commission régionale compétente détermine la composition des groupes et organise les rencontres qui se dérouleront par match Aller/Retour. Les clubs ayant disputé ce championnat peuvent candidater aux compétitions U16 R la saison suivante. Dans l'ordre du classement des candidatures, les clubs non retenus pour le championnat U16 R1 seront intégrés dans le championnat U16 R2 dans la limite des places disponibles.

U18



PREVISION SAISON 2025/2026

En prévision de la saison 2025/2026 et des candidatures U13/U15/U18 D1 phase 1, la commission valide les critères d'accessions suivants :

Malus	26)	h d'équines 1113 2025/202	ticination festival II13 20	e en compte des classements U13 et par	ORTIES /60nts (nris	Critères SE	
	Nb d'équipes U13 engagées 25/26			Participation au Festival FOOT U1.	Prise en compte U13 R2 et D1 Phase 2		
Absence sur les opérations PPF non justifiées	1 équipe U13: 3 pts			Club participant: 5 pts		1er U13 R2	
		2 équipes U13: 6 pts	ale: 10 pts	Club présent à la Finale Département	37 pts	2ème U13 R2	
	ts	3 équipes U13 et +: 10 p			34 pts	3ème U13 R2	
Justifices					31 pts	4ème U13 R2	
		s	Critères STRUCTU		28 pts	5ème U13 R2	
<u> </u>	Label FFF (Eligibilité:avoir candidaté au label)			Encadrement 24/25	25 pts	6ème U13 R2	
	10 pts	Niveau ELITE	15 pts	BEF ou +	22 pts	1er U13 D1 Ph2	
(U13/	8 pts	EXCELLENCE	12 pts	BMF	19 pts	2ème U13 D1 Ph2	
	6 pts	ESPOIR	8 pts	DF JEUNES	16 pts	3ème U13 D1 Ph2	
	4 pts	3 projets / 4 de validés	6 pts	CFF2 ou CFI U10 U13 certifié	13 pts	4ème U13 D1 Ph2	
	3 pts	2 projets / 4 de validés	4 pts	Module U13 ou CFI U10 U13 attesté	10 pts	5ème U13 D1 Ph2	
	2 pts	1 projet / 4 de validé			7 pts	6ème U13 D1 Ph2	
					Rattachement à une section/CHA		
					10pts	Section labellisée FFF	
					5 pts	CHA 6ème-5ème	
					5 pts max	oueurs PPF (1pt/joueur)	

CANDIDATURES - DEPARTAGE

Pour départager des clubs candidats à un championnat qui se retrouveraient à égalité après application du barème d'accession, il sera retenu, sauf règlement spécifique à l'épreuve, les critères de départage suivants :

- Le ratio de licenciés du club dans la catégorie concernée sur le total de licenciés jeunes du club à la date du 31 Mai,
- Le ratio total de licenciés jeunes du club sur le total des licenciés du club à la date du 31 Mai,
- Le nombre d'éducateurs diplômés.

Critères SPORTIF	S /80pts (prise	en compte des	s classements U13 et U15 202	4/2025)	MALUS	-
Equipe er	Forfait général 23/24	-10 pts				
Prise en compte U15 R2 Ph 2 et	Prise en compte U13 R2 Ph 2 et D1 Ph 2		Sanction disciplinaire (joueur/	-5 pts		
1er U15 R2	40 pts		1er U13 R2	40 pts	éducateur/dirigeant) > à 7 matchs	/dossier
2ème U15 R2	37 pts		2ème U13 R2	37 pts	Absence sur les détections/sélections	-2 pts
3ème U15 R2	34 pts		3ème U13 R2	34 pts	U15 ou actions PPF Rég. NON JUSTIFIEES	/joueur
4ème U15 R2	31 pts		4ème U13 R2	31 pts		
5ème U15 R2	28 pts		5ème U13 R2	28 pts		
6ème U15 R2	25 pts		6ème U13 R2	25 pts	_	
1er U15 D1 Ph2	22 pts		1er U13 D1 Ph2	22 pts		
2ème U15 D1 Ph2	19 pts		2ème U13 D1 Ph2	19 pts		
3ème U15 D1 Ph2	16 pts		3ème U13 D1 Ph2	16 pts		
4ème U15 D1 Ph2	13 pts		4ème U13 D1 Ph2	13 pts	U15/	
5ème U15 D1 Ph2	10 pts		5ème U13 D1 Ph2	10 pts		
6ème U15 D1 Ph2	7 pts		6ème U13 D1 Ph2	7 pts		
	Critè	eres STRUCTUR	RELS /40pts			
Encadrement 24/25		Label FFF (Eligibilité:av	oir candidaté au label)			
BEF ou +	15 pts		Niveau ELITE	10 pts		
BMF	12 pts		EXCELLENCE	8 pts		
DF JEUNES	8 pts		ESPOIR	6 pts		
CFF2 ou CFI U14 U19 certifié	6 pts		3 projets / 4 de validés	4 pts		
Module U15 ou CFI U14 U19 attesté	4 pts		2 projets / 4 de validés	3 pts	\\	
Rattachement à une section/CHA			1 projet / 4 de validé	2 pts		
Section labellisée FFF	15pts					
CHA cycle complet 6ème à 3ème	12 pts					
CHA 4ème-3ème	8 pts					

Critères SPORTIFS /80p	MALUS					
Equipe en U16R ou U18R	Forfait général 24/25					
Prise en compte U18 D1 ou U18 D2 A		Prise en compte U15 R2 Ph 2 et D1 Ph 2		Sanction disciplinaire (joueur/		
1er U18 D1	40 pts		1er U15 R2	40 pts	éducateur/dirigeant) > à 7 matchs	/dossier
2ème U18 D1	37 pts		2ème U15 R2	37 pts	Absence sur les détections/sélections	-2 pts
3ème U18 D1	34 pts		3ème U15 R2	34 pts	U15 ou actions PPF Rég. NON JUSTIFIEES	/joueur
4ème U18 D1	31 pts		4ème U15 R2	31 pts		
5ème U18 D1	28 pts		5ème U15 R2	28 pts		
6ème U18 D1	25 pts		6ème U15 R2	25 pts		
7ème U18 D1	22 pts		1er U15 D1 Phase 2	22 pts		
8ème U18 D1	19 pts		2e U15 D1 Phase 2	19 pts		
9ème U18 D1 / 1er U18 D2 Gr.A et B	16 pts		3e U15 D1 Phase 2	16 pts	(U18/	
10ème U18 D1 / 2ème D2 Gr.A et B	13 pts		4e U15 D1 Phase 2	13 pts		
11ème U18 D1 / 3ème D2 Gr.A et B	10 pts		5e U15 D1 Phase 2	10 pts		
12ème U18 D1 / 4ème D2 Gr.A et B	7 pts		6e U15 D1 Phase 2	7 pts		
	Critères ST	RUCTURELS /4	10pts			
Encadrement 24/25			Label FFF (Eligibilité:avoir car	ndidaté au label)		
BEF ou +	15 pts		Niveau ELITE	10 pts		
BMF	12 pts		EXCELLENCE	8 pts	\\	
DF JEUNES	8 pts		ESPOIR	6 pts	\\ \	
CFF3 ou CFI U14 U19 certifié	6 pts		3 projets / 4 de validés	4 pts		
Module U18 ou CFI U14 U19 attesté	4 pts		2 projets / 4 de validés	3 pts		
Rattachement à une section Lycée/CHA	15 pts		1 projet / 4 de validé	2 pts		

CANDIDATURES - DEPARTAGE

Pour départager des clubs candidats à un championnat qui se retrouveraient à égalité après application du barème d'accession, il sera retenu, à l'épreuve, les critères de départage suivants :

- Le ratio de licenciés du club dans la catégorie concernée (U16-U17-U18 G) sur le total de licenciés jeunes (U7 à U19 G) du club à la date du 31 Mai,
- Le ratio total de licenciés jeunes du club sur le total des licenciés du club à la date du 31 Mai,
- Le nombre d'éducateurs diplômés.

COUPES U15 et U18

La Commission fait le point sur les dates pour les coupes U15 et U18.



accédants en U15
= 28 équipes
Tirage à faire
après la 19 et

Tour de cadrage:

J10

25/01/2025 ou 01/02/2025

12 matchs + 4 exempts

1/8ème de finale: 22/02

1/4 de finale: 29/03

1/2 finale: 10/05

Finale: 31/05





35 équipes

14/12:

17 matchs + 1 exempt

Tour de cadrage: 25/01/2025 ou 01/02/2025

2 matchs + 14 exempts

1/8^{ème} de finale: 22/02

1/4 de finale: 29/03

1/2 finale: 10/05 Finale: 31/05

La commission procède au tirage de la Coupe U18 qui se jouera le 14/12/2024, les rencontres sont à retrouver dans vos agendas Footclubs.

FORMATION EDUCATEURS

La commission prend connaissance des formations prévues sur la seconde partie de saison et invite les éducateurs à s'inscrire.

Formations	Lieu	Dates et horaires	Volume Horaire	Prix	Formateur					
CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR DE SPECIALITES										
CFI Gardien de But Initiation	CHATENOY LE ROYAL	Vendredi 14 et Samedi 15 Février 2025	16h	90 €	Aurélien MICONNET					
	CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR - SENIORS									
CFI Séniors	OUROUX	Samedi 5 et Vendredi 18 Avril 2025	24h	90 €	Aurélien MICONNET					
	CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR - U14/U19									
CFI U14/U19	MERCUREY	Vendredi 4 et Samedi 19 Avril 2025	24h	90 €	Aurélien MICONNET					
	CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR - U10/U13									
CFI U10/U13	LE CREUSOT	Samedi 25 Janvier et Samedi 1er Mars 2025	24h	90 €	Damien MELICQUE					
CFI U10 U13	CUISERY	Samedi 22 Mars et Samedi 12 Avril 2025	24h	90 €	Damien MELICQUE					
	CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR - U6/U9									
CFI U6/U9	PARAY LE MONIAL	Samedi 18 Janvier er Samedi 15 Février 2025	24h	90 €	Damien MELICQUE					
CFI U6/U9	TOURNUS	Samedi 22 Février et Samedi 8 Mars 2025	24h	90 €	Damien MELICQUE					
CFI U6/U9	ST DESERT	Samedi 29 Mars et Samedi 19 Avril 2025	24h	90 €	Damien MELICQUE					
CERTIFICATIONS CFF										
Certifications CFF	MONTCEAU	Mercredi 15 Janvier 2025	8h	60€	Aurélien MICONNET					
Certifications CFF	CHALON SUR SAONE	Mercredi 23 Avril 2025	8h	60€	Aurélien MICONNET					

Le président, Bernard BRAY

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football